

## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ASAMLA du 15 juin 2017

L'assemblée a été ouverte à 18h45 par le président Hervé DIVET dans la salle du 2ème étage de la Manufacture des tabacs, boulevard Stalingrad à NANTES. 17 adhérents à jour de leur cotisation 2017 étaient présents. Aucun absent n'avait donné de pouvoir. M Sylvain Guiho du service égalité de Nantes Métropole était présent ; La Vice-Présidente du Département, le Directeur adjoint de la DRJSCS et le Directeur général de la Communauté de communes Chateaubriant-Derval s'étaient excusés. La grande majorité des salariés de l'association était présente (administration et interprètes).

1. **Le rapport financier 2016** a été présenté par la trésorière Marie-Claude LEBORGNE mettant en évidence un déficit sur l'année de 11 857 € lié à une baisse des subventions et surtout de l'emploi aidé (moins 34 701 € par rapport à 2015) malgré une hausse des apports de la facturation (plus 10797 € soit + 25 %).

Ces comptes ont été vérifiés et déclarés conformes et sincères par le commissaire aux comptes.

- ✓ **Les comptes 2016 ont été approuvés par l'unanimité des présents : 17 voix/17.**

2. **Le rapport d'activité**, remis à chaque participant à cette AG, a été commenté par le directeur Cédric GRATTON : activité globalement stable ; légère baisse en santé et en éducation, hausse en social. Les actions collectives ont également été exposées.

- ✓ **Ce rapport a été approuvé par l'unanimité des présents : 17 voix/17.**

3. **Les projets en cours** ont été présentés, en particulier la mise en place dès juillet d'un interprétariat pour la médecine générale en ville avec un financement ARS sur 18 mois ; également à partir de septembre, début d'une expérimentation sur 3 mois d'un interprétariat téléphonique auprès de quelques services hospitaliers et quelques écoles.

4. L'AG a délibéré sur le **montant des cotisations pour 2018**

Le tarif de base d'adhésion est maintenu à 20 €

L'adhésion « de soutien » est fixée à 40 € (au lieu de 30 €). Il a été rappelé qu'une déduction fiscale est possible et qu'il faudra demander une attestation à l'ASAMLA.

- ✓ **Cette proposition d'augmentation a été votée à l'unanimité des présents : 17 voix/17.**

Pour mémoire, au 15 juin 2017, 39 cotisations encaissées.

5. Election du **conseil d'administration (CA)**

Composition du CA 2016: Yacin ABDILLAHI, Annick ALLAIN, Dominique ARMANT, Françoise CHAILLEUX, Agnès CHIROL, Cécile CHOBLET, Hervé DIVET, Hélène LAMBERT, Marie-Claude LEBORGNE, Danielle LE GUEN, Colette LE POLLOTEC, Christiane MARIAUX, Bernard MESLE, Charles MOIGNETEAU, Geneviève MORINIERE, Monique NORMANT, Françoise OHEIX, Odette OSSANT

Sont sortant en 2017 (1/3 chaque année) :

Yacin Abdillahi - Annick Allain - Dominique Armant - Françoise Chailleux - Cécile Choblet.

Tous les sortants se représentent ; aucune démission pour les autres. Deux nouveaux candidats : Chantal GUINARD et Yves HAMON.

- ✓ **Le nouveau CA pour 2017/2018 est élu à l'unanimité (17 voix/17); il se compose comme suit :**

Yacin ABDILLAHI, Annick ALLAIN, Dominique ARMANT, Françoise CHAILLEUX, Agnès CHIROL, Cécile CHOBLET, Hervé DIVET, Chantal GUINARD, Yves HAMON, Hélène LAMBERT, Marie-Claude LEBORGNE, Danielle LE GUEN, Colette LE POLLOTEC, Christiane MARIAUX, Bernard MESLE, Charles MOIGNETEAU, Geneviève MORINIERE, Monique NORMANT, Françoise OHEIX, Odette OSSANT.

L'assemblée générale est close à 20h00.